

OPUS SACERDOTALE

Juillet 2016

N° 257

Bien chers Confrères,
Bien chers Amis,

A l'occasion du Jubilé de la Miséricorde, l'évêque de Alcalà de Henares, en Espagne, Mgr Juan Antonio Reig Pla, a publié une importante lettre pastorale de 76 pages en août 2015. L'évêque analyse l'avancée du sécularisme antichrétien qui, dit-il « est en train de conduire l'Espagne à perdre son âme catholique » et il explique en quoi consiste la vraie miséricorde, qui ne peut jamais être une excuse pour justifier des situations de péchés.

Même s'il se réfère particulièrement à la situation en Espagne, son analyse concerne aussi les autres pays de la vieille Europe et mérite que nous en prenions connaissance.

La sécularisation et ses conséquences, et l'attitude de l'Eglise face à cela.



Le phénomène le plus fort dont a souffert l'Espagne dans la période postconciliaire, et en ces dernières vingt-cinq années, est la sécularisation. Avec le thème de la sécularisation nous ne pouvons être naïfs. Les racines de la sécularisation viennent de Luther et des Lumières. A la sécularisation a succédé le sécularisme qui ne consiste pas simplement à affirmer l'insignifiance de Dieu, mais à édifier l'homme et la société contre Dieu.

En Espagne, depuis la transition politique, le sécularisme s'est manifesté comme laïcisme et relativisme moral. Il ne s'agit pas d'expulser Dieu de l'Etat, mais de l'expulser de la société, de l'éthique et de la vie sociale. A cette fin, on a fait de nouvelles lois qui proclament de nouveaux droits humains comme l'avortement, l'euthanasie, la contraception, la reproduction assistée, le divorce rapide, l'intronisation de l'idéologie du genre dans le domaine éducatif et dans celui de la santé, la destruction du mariage, en le mettant au même niveau que les unions de fait et les unions de personnes du même sexe ; les attentats contre les signes religieux dans l'espace public ; la prétention d'expulser de l'école l'enseignement de la religion, le rejet de la présence religieuse dans les actes publics, etc.

En expulsant Dieu de l'Etat et de la société, on a détruit toute possibilité de fondement qui ne dépende pas du consentement et de l'opinion. La dictature du relativisme conduit à l'absence de toute vérité affirmée comme fondement de l'homme et de la société. Il résulte clairement que nous avons souffert d'un grand changement dans la vie sociale qui, de connivence avec le Nouvel Ordre Mondial, dirigée par des oligarchies économiques, a pris l'Espagne comme laboratoire où s'expérimente la dissolution de l'anthropologie chrétienne et,

en définitive, de la civilisation chrétienne avec des références claires contre l'Eglise catholique.

Les partis politiques et la même organisation de l'Etat ont agi en Espagne comme des structures de péché (Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, 36) qui ont contribué, avec les moyens de communication, à expulser Dieu de l'Etat, de la société et du cœur des hommes.

Perdre le lien de la religion, arracher Dieu du cœur de l'homme et de la société, c'est ce qui est en train de conduire l'Espagne à perdre l'âme catholique qui a inspiré son histoire.

La sécularisation avançait aussi à l'intérieur de l'Eglise en donnant des symptômes vraiment préoccupants : sécularisation des prêtres, crise des vocations religieuses et sacerdotales, perte du caractère sacramentel et mystérieux de la liturgie, crise de l'identité tant sacerdotale que laïque, perte d'importance des catholiques dans le domaine syndical et dans la politique.

La première impression est que la sécularisation a gagné du terrain sur la foi chrétienne et que toute tentative pour la freiner était accusé d'intégrisme.

Ce qui est certain, c'est que ce qui est catholique en Espagne s'avère insignifiant pour construire la société, pour inspirer les lois qui nous gouvernent et pour offrir les critères nécessaires pour sauvegarder le spécifiquement humain qui atteint sa splendeur dans le Christ, le vrai homme. Ni la politique, ni l'économie, ni la culture hégémonique transmise massivement par les moyens de communication, ni les programmes éducatifs ne jouissent d'une claire inspiration chrétienne. De plus, on présente fréquemment l'Eglise catholique et son enseignement comme quelque chose qui appartient au passé et qu'il faut abolir.

Devant cette situation, il est normal que les catholiques ressentent un certain isolement. Il faut commencer par clarifier la situation : une chose est que l'Etat se déclare non-confessionnel, une autre que la tâche de la politique et de la mission de l'Etat se détachent de la vérité et soumettent tout à l'opinion et au consentement de la majorité.

Avoir abandonné le concept de loi naturelle, au lieu de l'approfondir, comme nous le demandait Benoît XVI, nous a laissé sans base de référence pour soumettre les questions dans le débat public.

Orientations pastorales pour une réponse adéquate.

Là où est l'évêque, là est l'Eglise qui nous unit à l'Eglise catholique, présidée par le successeur de Pierre. C'est la vraie réalité qui nous fait citoyens du Ciel qui est notre vraie patrie.

Nous ne prétendons pas le pouvoir, mais par la grâce de Dieu, nous portons dans des vases d'argile un trésor qui transcende toutes les richesses et pouvoirs de ce monde (2 Cor. 4, 7). Nous sommes appelés à être, au milieu du désert de ce monde, une oasis où l'on entre dans le repos de Dieu et où nous sommes enrichis par tous les sacrements qui nous offrent le Ciel sur la terre.

Comme Israël, nous pèlerinons dans le désert et nous sommes assaillis par nos ennemis qui nous poursuivent. Soudain, par pur grâce de Dieu, se présente devant nous une oasis dans laquelle nous pouvons nous reposer, être oints et hébergés par Celui qui nous guide et prépare une table face à ceux qui nous haïssent.

Les paroisses, centrées sur les familles qui font de l'Eglise, en plus d'une communauté toute spirituelle, une communauté de fils, doivent porter toute leur attention à former une communauté qui engendre de nouveaux chrétiens avec de vrais procédés catéchuménaux pour l'initiation chrétienne.

Il ne peut y avoir de familles chrétiennes sans communautés chrétiennes. On ne transmet pas la foi sans familles chrétiennes. Sans la transmission de la foi le désert progresse et disparaissent les oasis.

Dans ces moments difficiles que nous traversons, les catholiques en Espagne, nous ne pouvons espérer que les choses s'arrangent par les changements politiques. Notre salut n'est pas dans notre politique. Nous ne la méprisons pas et nous sommes conscients que nous avons besoin de laïcs bien formés dans la vie publique et dans la politique. En ces moments si nous ne pouvons provoquer de grands changements sociaux, nous pouvons cependant semer sur le territoire des oasis qui gagnent sur le désert et disposent la société pour d'autres changements sociaux qui entraînent des politiques plus justes et adéquates.

Nous devons cependant constater que l'homme étant naturellement religieux, quand on s'écarte de la vraie religion, apparaissent immédiatement d'autres formes de vie, y compris une religion antireligieuse. Et ainsi nous pouvons constater comment, avec une mauvaise version de la démocratie, celle-ci s'est convertie en un substitut de l'éthique et de la religion qui s'impose avec ses rites et avec ses sacrifices.

Etre catholiques en ce moment, et toujours, c'est présenter une façon de vivre alternative qui soit centrée sur le Christ et dans la tradition de l'Eglise catholique... Le mode pratique de la mener à bien est de tenir compte d'une série de critères pour organiser la vie personnelle, familiale, communautaire et sociale.

Transmettre la foi dans tous les domaines.

Le vide spirituel de notre société explique le désastre de la catéchèse de ces dernières années, l'absence de jeunes et le manque de vocations à la vie consacrée et au sacerdoce. En cette année de la miséricorde, outre l'approfondissement des psaumes et des paraboles de la miséricorde demandé pour cette année jubilaire, il y aurait à approfondir le sacrement de pénitence et le pardon.

Les soins apportés aux séminaires et la promotion des vocations.

Les vocations doivent être suscitées, demandées dans la prière et protégées. Cette tâche appartient aux familles et à toute la communauté chrétienne.

La miséricorde et ses falsifications.

Le danger dans une société émotive comme la notre est d'en rester au niveau de la compassion, comprise de manière sentimentale et émotive, et d'oublier de porter authentiquement remède à la misère par tous les moyens possibles, incluse la grâce de Dieu qui peut tout. On confond la bienveillance qui est vouloir directement le bien, avec la tolérance qui est simplement l'absence d'intervention devant le mal. Intervenir avec bienveillance ne signifie pas juger le prochain. Le Seigneur nous en avertit : « ne jugez pas et vous ne serez pas jugés ; ne condamnez pas et vous ne serez pas condamnés. Pardonnez et vous serez pardonnés. » (Lc 6, 37). Le non juger, le non condamner ou pardonner ne signifie pas arrêter de reconnaître le mal et de tenter de le secourir. Par conséquent, une chose est ne

pas juger le pécheur et une autre haïr le péché et tenter de secourir le mal. Avec la miséricorde, il s'agit de vaincre le mal par le bien, comme nous le rappelle S. Paul (Rom. 12, 21). Le propre de la miséricorde est de guérir le mal. Pour cela, il faut une relation avec le prochain fondée sur la vérité. Il est nécessaire de reconnaître les blessures, les nommer dans leur vérité et tenter de les guérir. Vouloir comptabiliser la miséricorde avec la résistance dans le péché ou avec la tolérance du péché, c'est faire de la miséricorde la porte qui s'ouvre pour que rentre par elle le relativisme dans l'Eglise. La miséricorde ne crée pas des lois contraires à la justice, mais elle régénère ce que la justice, par elle seule, n'est pas en mesure d'obtenir.

Le moyen de ne pas se perdre dans ces chemins scabreux est d'observer et méditer les actions du Christ, icône de la miséricorde, avec les malades, les pauvres et les pécheurs. En même temps qu'il leur annonce la vérité, qu'Il est lui-même, il porte remède à leurs maux, les soigne et leur pardonne les péchés, leur demandant de ne plus pécher.

Le Sacrement du pardon.

S'il est un sujet sur lequel ont insisté les derniers successeurs de Pierre, c'est bien sur la nécessité de retrouver le Sacrement de Pénitence et la pratique de confesser les péchés. Quel est le problème de ce sacrement ? Pourquoi les personnes ont-elles arrêté d'aller se confesser ? Pourquoi les prêtres eux-mêmes ont-ils montré moins de disponibilité pour la confession ? Il faut en chercher la raison dans la crise de la foi, dans la décadence et la perte de conscience du péché qui a provoqué la sécularisation et ses conséquences.

Allumer la lampe de la foi est l'unique possibilité de commencer à découvrir les blessures du péché, reconnaître les maladies de l'esprit. La pire maladie de l'esprit est le péché qui, bien que nous n'en soyons pas conscients, nous détruit également et peut provoquer la mort spirituelle.

Ce qui est arrivé avec la sécularisation et ses conséquences est très curieux. Ce n'est pas que nous soyons davantage pécheurs ou moins pécheurs que les générations antérieures. Non. Nous sommes également des pécheurs. Le problème est que nous sommes tombés dans la pire des maladies qui est de ne pas reconnaître les symptômes de la maladie.

Ce qui arrive à notre génération est pire. Non seulement, par manque de lumière, par manque de foi, nous avons renoncé à voir les ombres de notre vie ou reconnaître les blessures du péché, mais encore nous avons souffert la pire des mutations. Nous avons appris à appeler bien le mal et mal le bien. C'est la crise spirituelle la plus sérieuse : appeler la maladie santé et la laisser nous conduire à la mort de l'esprit.

Sortir de cette maladie d'époque, de cette crise profonde de l'esprit, requiert une opération traumatique. Il ne s'agit rien de moins que d'une transplantation du cœur et de l'esprit. En grec cette opération s'appelle métanoïa ; nous la traduisons par conversion. Le travail qui nous attend, en ce Jubilé de la miséricorde, est passionnant.

Le chemin est Jésus-Christ, la lumière en est la foi. L'unique manière de freiner le développement du désert de ce monde est de créer, avec la grâce de Dieu, de nouvelles oasis toujours plus grandes et mieux dotées. Comme à l'époque de S. Benoît, il est nécessaire de ne rien préférer au Christ.

(Traduit par nos soins)



Le Cardinal Robert SARAH, Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, a fait une importante allocution, lors de la Conférence « Sacra Liturgia 2016 » à Londres, le 5 juillet 2016. Intitulé « vers une authentique mise en œuvre de « Sacrosanctum Concilium », l'allocution est divisée en quatre parties :

- A. Qu'est-ce que la Sainte Liturgie ?
- B. Quelle était l'intention des Pères du concile Vatican II ?
- C. Que s'est-il passé après la promulgation de Sacrosanctum Concilium ?
- D. Comment devrions-nous avancer vers une mise en œuvre vraiment authentique de *Sacrosanctum Concilium* dans le contexte actuel ?

Nous publions ci-après la 4^{ème} partie.

Comment devrions-nous avancer vers une mise en œuvre vraiment authentique de *Sacrosanctum Concilium* dans le contexte actuel ?

A la lumière des souhaits fondamentaux des Pères du Concile et des différentes situations que nous avons vu apparaître après le Concile, j'aimerais présenter quelques considérations pratiques quant à la façon de mettre en œuvre *Sacrosanctum Concilium* plus fidèlement dans le contexte actuel. Quand bien même je suis à la tête de la congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements, je le fais en toute humilité, comme prêtre et comme évêque, dans l'espoir qu'elles susciteront des études et des réflexions mûres ainsi que de bonnes pratiques liturgiques partout dans l'Eglise.

Vous ne serez pas surpris si je recommande que nous puissions avant tout examiner la qualité et la profondeur de notre formation liturgique, la manière dont nous avons aidé le clergé, les religieux et les laïques à s'imprégner de l'esprit et de la force de la liturgie. Trop souvent, nous supposons que les candidats à la prêtrise ou au diaconat en « savent » assez en matière liturgique. Mais ici, le Concile n'insistait pas sur les savoirs académiques, quoique, naturellement, la Constitution souligne l'importance des études liturgiques (cf n. 15-17). La formation liturgique est avant tout et essentiellement une immersion dans la liturgie, dans le profond mystère de Dieu Notre Père bien-aimé. Il s'agit de vivre la liturgie dans toute sa richesse, de s'enivrer en buvant à une source qui n'éteint jamais notre soif pour ses délices, ses lois et sa beauté, son silence contemplatif, son exultation et adoration, son pouvoir de nous relier intimement avec Celui qui est à l'œuvre dans et par les rites sacrés de l'Eglise.

C'est pourquoi ceux qui sont en « formation » pour le ministère pastoral devraient vivre la liturgie aussi pleinement que possible dans les séminaires et les maisons de formation. Les candidats au diaconat permanent devraient être immergés dans une intense vie de prière liturgique pour une période prolongée. J'ajoute que la célébration pleine et riche de la forme ancienne du rite romain, l'*usus antiquior*, devrait être une part importante de la formation liturgique du clergé. Sans cela, comment commencer à comprendre et à célébrer les rites réformés dans l'herméneutique de la continuité si l'on n'a jamais fait l'expérience de la beauté de la tradition liturgique que connurent les Pères du Concile eux-mêmes et qui a façonné tant de Saints pendant des siècles ? Une sage ouverture au mystère de l'Eglise et sa riche tradition pluriséculaire et une humble docilité à ce que l'Esprit Saint dit aux Eglises aujourd'hui sont un vrai signe que nous appartenons à Jésus Christ : « En effet Jésus leur dit : Ainsi donc tout scribe devenu disciple du Royaume des Cieux est semblable à un propriétaire qui tire de son trésor du neuf et du vieux » (Mt 13,52).

Si nous y parvenons, si nos nouveaux prêtres et diacres ont vraiment soif de la liturgie, ils seront à même de former ceux qui leur sont confiés, et ce, même si les circonstances et les possibilités de leur mission ecclésiale sont plus modestes que celles d'un séminaire ou dans une cathédrale. Je connais beaucoup de prêtres, qui, dans de telles circonstances, forment leurs fidèles dans l'esprit et la force de la liturgie, et dont les paroisses sont des exemples de grande beauté liturgique. Nous devrions nous souvenir que la noble simplicité n'est pas un minimalisme réducteur, ou un style négligé voire vulgaire. Le Pape François l'a rappelé dans l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* : « L'Église évangélise et s'évangélise elle-même par la beauté de la liturgie, laquelle est aussi célébration de l'activité évangélisatrice et source d'une impulsion renouvelée à se donner » (n. 24).

Deuxièmement, je pense qu'il faut être clair au sujet de la participation à la liturgie, de la *participatio actuosa* qu'appelait le Concile. Cela a généré beaucoup de confusions au cours des dernières décennies. L'article 48 de la Constitution expose que : « L'Église se soucie [...] d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée [...]. » Pour le Concile, la participation est d'abord intérieure, obtenue en « comprenant bien [le mystère de l'Eucharistie] dans ses rites et ses prières ». La vie intérieure, la vie plongée en Dieu et intimement habitée par Dieu est la condition indispensable à une participation fructueuse et féconde aux Saints Mystères que nous célébrons dans la liturgie. La Célébration eucharistique doit être essentiellement vécue de l'intérieur. C'est au-dedans de nous que Dieu désire nous rencontrer. Les Pères voulaient que les fidèles chantent, qu'ils répondent au prêtre, qu'ils assurent les services liturgiques leur appartenant. Mais les Pères insistent également pour que les fidèles « participent de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée ».

Si nous comprenons la priorité d'intérioriser notre participation liturgique nous éviterons le bruyant et dangereux activisme liturgique qui s'est rencontré trop souvent dans les dernières décennies. Nous n'allons pas à la messe pour se donner en spectacle, nous y allons pour rejoindre l'action du Christ à travers une intériorisation des rites, prières, signes et symboles qui font partie des rites extérieurs. Nous prêtres, nous pourrions nous en souvenir plus souvent que les autres, nous dont la vocation est le service liturgique ! Nous devons aussi former les autres, en particulier les enfants et les jeunes, à la véritable signification de la participation, à la manière de prier la liturgie.

Troisièmement, j'ai évoqué le fait que certaines réformes introduites après le Concile ont pu être élaborées conformément à l'esprit du temps. Depuis lors, un nombre croissant d'études critiques menées par des fils de l'Église posent la question de savoir si ce qui a été fait mettait authentiquement en œuvre les buts de la Constitution sur la Liturgie, ou si, en réalité, ces réformes avaient manqué l'objectif. Ce débat a parfois lieu sous l'intitulé de « réforme de la réforme », et je sais que le Père Thomas Kocik a présenté une étude érudite à ce sujet lors de la conférence *Sacra Liturgia* à New York, il y a un an.

Je ne pense pas qu'on puisse disqualifier la possibilité ou l'opportunité d'une réforme officielle de la réforme liturgique. Ses promoteurs font des remarques judicieuses dans leur tentative d'être fidèle au souhait du Concile exprimé dans l'article 23 de la Constitution qui souhaite « que soit maintenue la saine tradition, et que pourtant la voie soit ouverte à un progrès légitime ». Il faudra toujours commencer par une soigneuse étude théologique, historique, pastorale et qu'« on ne fera des innovations que si l'utilité de l'Église les exige vraiment et certainement, et après s'être bien assuré que les formes nouvelles sortent des formes déjà existantes par un développement en quelque sorte organique. »

Pour appuyer cela, je souhaite dire que lorsque je fus reçu en audience par le Saint-Père en avril dernier, le Pape François m'a demandé d'étudier la question d'une forme de la réforme et la manière dont les deux formes du rite romain pourraient s'enrichir mutuellement. Ce sera un travail long et délicat et je vous demande de la patience et l'assistance de vos prières. Si nous voulons mettre en œuvre *Sacrosanctum Concilium* plus fidèlement, si nous voulons

réaliser ce que le Concile souhaitait, cela est une question qui doit être étudiée avec attention et examinée avec la clarté et la prudence requises dans la prière et la soumission à Dieu.

Nous, prêtres et évêques, portons une grande responsabilité. Autant notre exemple vertueux produit de bonnes pratiques liturgiques, autant notre négligence, notre routine ou nos mauvaises manières de faire blessent l'Eglise et sa liturgie !

Nous, prêtres, devons avant tout être des ministres du culte. Les fidèles savent différencier un prêtre qui célèbre avec foi d'un autre qui célèbre en hâte, regardant souvent sa montre, manifestant peut-être par là qu'il veut retourner à ses activités pastorales, à d'autres engagements, ou aller regarder sa télévision au plus vite ! Mes frères dans le sacerdoce, rien n'est plus important que de célébrer les saints mystères. Prenons garde à la tentation de célébrer avec indolence ou tiédeur, parce que c'est une tentation du diable.

Nous devons nous souvenir que nous ne sommes pas les maîtres de la liturgie, mais ses humbles ministres, sujets à une discipline et à des lois. Nous sommes responsables de la formation de ceux qui nous assistent dans le service liturgique, tant en ce qui concerne l'esprit et la force de la liturgie que ce qui touche à ses lois. Parfois, j'ai vu des prêtres s'écarter et se mettre de côté pour laisser des ministres extraordinaires distribuer la sainte communion : cela n'est pas acceptable parce que c'est autant une négation du ministère du prêtre qu'une cléricisation des laïques. Lorsque cela se produit, c'est le signe que la formation a été particulièrement médiocre, et cela doit être corrigé (cf. Mt 14,18-21). « Jésus pris les cinq pains et les deux poissons... il les donna à ses disciples pour qu'ils les distribuent à la foule... et tous ceux qui avaient mangé les pains étaient cinq mille hommes » (Mc 6,30-44).

J'ai également vu des prêtres, des évêques, habillés pour célébrer la sainte messe, sortir leurs téléphones ou leurs appareils photos et s'en servir au cours de la sainte liturgie. Cela est révélateur de ce qu'ils croient assumer comme mission lorsqu'ils revêtent les vêtements liturgiques qui nous habillent et nous transforment en *alter Christus*, et plus profondément encore, en *ipse Christus*, c'est-à-dire le Christ lui-même. C'est un sacrilège. Aucun évêque, prêtre, ou diacre habillé pour le service liturgique ou présent dans le sanctuaire ne devrait prendre de photographies, même pendant les messes avec un grand concours de concélébrants. Le fait est que tristement cela arrive souvent au cours de ces messes, ou encore que des prêtres parlent entre eux ou que d'autres s'assoient nonchalamment. C'est urgent, à mon sens, de réfléchir et de poser la question de l'idonéité de ces immenses concélébrations, surtout si des prêtres adoptent des attitudes si scandaleuses et indignes du mystère célébré, ou si la taille extrême de ces concélébrations conduit à un risque de profanation de la Sainte Eucharistie.

Il est également un scandale et une profanation de la part des fidèles laïcs de prendre des photos lors de la célébration de la Sainte Eucharistie. Ils doivent participer par la prière, et non pas en passant leur temps à prendre des photos !

Je veux lancer un appel à tous les prêtres. Peut-être avez-vous lu mon article dans *L'Osservatore Romano* il y a un an (12 juin 2015), ou mon entretien donné au journal *Famille chrétienne* au mois de mai de cette année. A chaque fois, j'ai dit qu'il est de première importance de retourner aussi vite que possible à une orientation commune des prêtres et des fidèles, tournés ensemble dans la même direction – vers l'est ou du moins vers l'abside – vers le Seigneur qui vient, dans toutes les parties du rite où l'on s'adresse au Seigneur. Cette pratique est permise par les règles liturgiques actuelles. Cela est parfaitement légitime dans le nouveau rite. En effet, je pense qu'une étape cruciale est de faire en sorte que le Seigneur soit au centre des célébrations.

Aussi, chers frères dans le sacerdoce, je vous demande humblement et fraternellement de mettre en œuvre cette pratique partout où cela sera possible, avec la prudence et la pédagogie nécessaire, mais aussi avec l'assurance, en tant que prêtres, que c'est une bonne chose pour l'Eglise et pour les fidèles. Votre appréciation pastorale déterminera comment et quand cela sera possible, mais pourquoi éventuellement ne pas commencer le premier dimanche de l'Avent de cette année, quand nous attendons le « Seigneur [qui] va venir sans tarder » (cf

l'introït du mercredi de la première semaine de l'Avent) ? Chers frères dans le sacerdoce, prêtons l'oreille aux lamentations de Dieu proclamées par le prophète Jérémie : « Car ils tournent vers moi leur dos, et non leur visage » (Jr 2,27). Tournons-nous à nouveau vers le Seigneur ! Depuis le jour de son baptême, le chrétien ne connaît qu'une Direction : l'Orient. « Tu es donc entré, nous rappelle Saint Ambroise, pour regarder ton adversaire, à qui tu as décidé de renoncer en lui faisant face, et tu te tournes vers l'Orient (*ad Orientem*) ; car celui qui renonce au Diable se tourne vers le Christ, il le regarde droit dans les yeux » (Traité de Saint Ambroise sur les Mystères).

Je voudrais aussi très humblement et fraternellement lancer un appel à mes frères évêques : conduisez vos prêtres et vos fidèles vers le Seigneur de cette façon, particulièrement lors des grandes célébrations de votre diocèse et dans votre cathédrale. Formez vos séminaristes à cette réalité : nous ne sommes pas appelés à la prêtrise pour être, nous-mêmes, au centre du culte, mais pour conduire les fidèles au Christ comme des fidèles compagnons unis dans une même adoration. Encouragez cette simple, mais profonde réforme dans votre diocèses, votre cathédrales, vos paroisses et vos séminaires.

En tant qu'évêques, nous avons une grande responsabilité, et un jour nous devons en rendre compte au Seigneur. Nous ne possédons rien ! Rien ne nous appartient ! Comme saint Paul l'enseigne, nous ne sommes que « des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu. Or, ce qu'en fin de compte on demande à des intendants, c'est d'être fidèles » (1Co 4,1-2). Il nous faut nous assurer que la liturgie soit réellement respectée dans nos diocèses et que nos prêtres et diacres non seulement observent les règles liturgiques, mais également connaissent l'esprit et la force de la liturgie dont elles découlent. J'ai été fortement encouragé en lisant le texte « L'évêque, gouverneur, promoteur et gardien de la vie liturgique dans de le diocèse » présenté en 2013 lors de la conférence *Sacra Liturgia* à Rome par Mgr Alexandre Sample, archevêque de Portland dans l'Oregon, aux Etats-Unis. J'invite fraternellement les évêques à étudier avec attention ces considérations.

Tous les ministres de la liturgie devraient, périodiquement, faire un examen de conscience. Pour ce faire, je recommande la deuxième partie de l'exhortation apostolique *Sacramentum Caritatis* de Benoît XVI (22 février 2007), « le développement du rite eucharistique ». Cela fait presque 10 ans que cette exhortation a été publiée comme le résultat collégial du synode des évêques de 2005. Quels progrès avons-nous effectués depuis lors ? Dans quelle direction faut-il avancer ? Nous devons nous poser ces questions en conscience, chacun conformément à sa responsabilité. Ensuite, il faut encore faire ce que nous pouvons et ce que nous devons pour réaliser la vision soulignée par le Pape Benoît XVI.

A ce stade, il me paraît utile de rappeler ce que j'ai déjà dit ailleurs : le Pape François m'a demandé de continuer l'œuvre liturgique extraordinaire entreprise par Benoît XVI. (cf. le message à la conférence *Sacra Liturgia* de 2015 à New York, aux Etats-Unis). Ce n'est pas parce que nous avons un nouveau Pape que la vision de son prédécesseur est invalidée. Tout au contraire, le Saint-Père le Pape François a un immense respect pour la vision liturgique et les mesures mises en œuvre par le Pape émérite Benoît XVI, dans la fidélité scrupuleuse aux intentions et aux objectifs des Pères du Concile.

Avant de conclure, permettez-moi de mentionner d'autres manières, plus modestes, de contribuer à une mise en œuvre plus fidèle de *Sacrosanctum Concilium*. La première est que nous devons chanter la liturgie, c'est-à-dire chanter les textes liturgiques, respecter les traditions liturgiques de l'Eglise et apprécier le vaste trésor de la musique sacrée qui est le nôtre, en particulier la musique propre du rite romain, à savoir le chant grégorien.

Nous devons trouver un bon équilibre entre les langues vernaculaires et l'usage du latin dans la liturgie. Le Concile n'a jamais eu l'intention d'insinuer que le rite romain fût exclusivement célébré en langue vernaculaire. Mais il avait l'intention d'accroître son usage, en particulier pour les lectures. Aujourd'hui, il devrait être possible, en particulier avec les moyens d'impression modernes, de faciliter la compréhension de tous quand le latin est utilisé dans la liturgie eucharistique. Le latin est aussi particulièrement approprié pour les rassemblements

internationaux, lorsque la langue vernaculaire n'est pas comprise par beaucoup. Evidemment, lorsque la langue vernaculaire est adoptée, elle doit être assortie d'une traduction fidèle de l'original en latin, comme le Pape François me l'a récemment réaffirmé.

Nous devons nous assurer que l'adoration est au cœur de nos célébrations liturgiques. Le cœur de la liturgie, c'est l'adoration de Dieu. Trop souvent, nous n'allons pas de la célébration vers l'adoration. Or, si nous ne le faisons pas, j'ai peur que nous ne participions pas toujours pleinement et intérieurement à la liturgie. Deux dispositions physiques sont utiles, et même indispensables. La première est le silence. Si je ne suis jamais en silence, si la liturgie ne me donne pas d'espace pour prier en silence et contempler, comment puis-je adorer le Christ ? Comment puis-je le rejoindre dans mon cœur et dans mon âme ? Le silence est très important, et pas uniquement avant ou après la liturgie. Il est le fondement de toute vie spirituelle profonde.

Il en va de même pour l'agenouillement lors de la consécration (à moins d'être malade) : il est essentiel. En Occident, c'est un acte physique d'adoration qui nous humilie devant notre Dieu et Seigneur. C'est en soi un acte de prière. Là où l'agenouillement et la génuflexion ont disparu de la liturgie, ils doivent être rétablis, en particulier pour la réception de notre Seigneur dans la sainte communion. Chers prêtres, chaque fois qu'il est possible, avec la prudence pastorale dont j'ai parlé plus haut, formez vos fidèles à ce bel acte d'adoration et d'amour. Agenouillons-nous pour adorer et aimer le Seigneur dans l'Eucharistie à nouveau !

« L'homme n'est pleinement homme qu'en se mettant à genoux devant Dieu pour l'adorer, pour contempler sa sainteté éblouissante et se laisser remodeler à son image et à sa ressemblance » (R. Sarah, *En route vers Ninive*, Edit. St Paul 2011, p.196).

S'agissant de la réception de la Sainte Communion en s'agenouillant, je voudrais rappeler la lettre de 2002 de la congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements, qui affirme clairement que « tout refus de la Sainte Communion à un fidèle à cause de son agenouillement [est] une grave violation de l'un des droits les plus fondamentaux des fidèles » (Lettre, 1er juillet 2002, *Notitiae*, n. 436, novembre-décembre, p. 583, traduction libre).

Veiller à l'habillement convenable de tous les ministres de la liturgie dans le sanctuaire, y compris les lecteurs, est aussi très important, si nous voulons que ceux-ci soient considérés comme d'authentiques ministres. Ces services doivent être remplis avec la bienséance due à la sainte liturgie, et les ministres eux-mêmes doivent montrer la révérence convenable pour Dieu et pour les mystères qu'ils servent.

Voilà quelques suggestions : je suis certain que beaucoup d'autres pourraient être faites. Je vous les présente comme autant de manières possibles d'aller de l'avant vers « une manière digne de célébrer la liturgie, tant dans sa forme extérieure que dans les dispositions intérieures ». Ce qui était bien sûr le souhait exprimé par le Cardinal Ratzinger au début de son grand ouvrage *L'Esprit de la liturgie* (Joseph Ratzinger, *L'Esprit de la liturgie*, Ad Solem, Genève 2001, p.10). Je vous encourage à faire tout votre possible pour réaliser ce but qui est en parfaite cohérence avec celui de la Constitution sur la Sainte Liturgie du Concile Vatican II.

CONCLUSION

J'ai commencé cette intervention avec un rappel des enseignements des Papes du XXe siècle sur la sainte liturgie. Le premier d'entre eux, saint Pie X, avait pour devise personnelle *instaurare omnia in Christo*. Je suggère que nous reprenions ces mots et en faisons notre propre principe, alors que nous travaillons à une mise en oeuvre plus fidèle de *Sacrosanctum Concilium*. Si, lorsque nous allons à la messe, nous pénétrons dans la pensée du Christ, si nous revêtons le Christ comme une aube baptismale ou les vêtements propres à notre ministère liturgique, nous ne pouvons pas nous égarer.

Il est malheureusement vrai que dans les décennies qui ont suivi le Concile Vatican II, qu'« à côté de ces lumières, *les ombres ne manquent pas* » dans la vie liturgique de l'Eglise, selon ce qu'affirmait Saint Jean-Paul II dans *Ecclesia de Eucharistia*, n.10. Il est de notre devoir d'aborder la cause de ces problèmes. Mais c'est une source de grande espérance et de joie qu'aujourd'hui, alors que le XXIe siècle suit son cours, beaucoup de fidèles catholiques soient

convaincus de l'importance de la liturgie dans la vie de l'Eglise et se dévouent eux-mêmes un apostolat liturgique, ce qui peut être généralement appelé, un nouveau mouvement liturgique. Mes frères, je vous remercie pour votre engagement en faveur de la sainte liturgie. Je vous encourage et vous bénis dans vos efforts, considérables ou modestes, pour apporter « une manière digne de célébrer la liturgie, tant dans sa forme extérieure que dans les dispositions intérieures qu'elle appelle ». Persévérez dans cet apostolat : l'Eglise et le monde en ont besoin !

Je vous demande de prier pour moi et le ministère qui m'est confié.

Je vous remercie. Dieu vous bénisse.

Robert Cardinal Sarah

Préfet de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements

<http://www.sacraliturgia.org/2016/07/le-cardinal-robert-sarah-vers-une.html>

PRIÈRE POUR LES PRÊTRES (de Marthe Robin)

Prenez vos prêtres, ô mon Dieu, pleinement, entièrement, pour accomplir, pour aider à accomplir tout ce que vous voulez d'eux. Conduisez-les en tout et pour tout. O mon Dieu, soyez leur force. O mon Dieu, que toutes leurs actions, les plus importantes, les plus minimes, leur viennent de vous, dépendent de vous et s'adressent à vous. Qu'elles soient toutes pour vous, ô mon Dieu, pour vous glorifier, pour vous aimer et vous faire aimer. Mon Dieu, incendiez nos cœurs, incendiez-nous de votre amour : remplissez-nous de votre lumière, de votre joie divine. O Père, répandez sur le monde et sur les âmes votre suprême miséricorde, votre divin pardon. Mon Dieu, donnez votre Amour à la France et au monde, rétablissez l'ordre et la paix sur la terre. Faites l'unité des peuples, faites l'unité des esprits, ô mon Dieu, faites l'unité des cœurs en vous. Ainsi soit-il.

La dévotion à la très sainte Vierge Marie dans la vie du Prêtre. Audience générale du 30 juin 1993, Jean-Paul II

1. Dans les biographies des prêtres saints, on traite toujours de la grande part qu'ils ont attribuée à Marie dans leur vie sacerdotale. Aux " vies écrites " correspond l'expérience des " vies vécues " de tant de chers et vénérés prêtres que le Seigneur a placés comme de vrais ministres de la grâce divine au milieu des populations confiées à leur soin pastoral, ou comme prédicateurs, aumôniers, confesseurs, professeurs, écrivains. Les directeurs et les maîtres spirituels insistent sur l'importance de la

dévotion à Notre-Dame dans la vie du prêtre, comme soutien efficace sur le chemin de la sanctification, réconfort constant dans les épreuves personnelles, énergie puissante dans l'apostolat.

Le Synode des évêques de 1971 a transmis lui aussi cette voix de la tradition chrétienne aux prêtres d'aujourd'hui, quand il a recommandé : " L'esprit tourné vers les choses célestes et participant à la communion des saints, que le prêtre regarde très souvent vers Marie, la Mère de Dieu, qui a accueilli le Verbe de Dieu avec une foi parfaite. Qu'il l'invoque chaque jour pour obtenir la grâce d'être rendu conforme à son Enfant " (cf. Le sacerdoce ministériel, III, I, 3 ; SMME 601 ; Ench. Vat. 4, 1202).

La raison profonde de la dévotion du prêtre à la très sainte Vierge Marie se fonde sur la relation essentielle qui a été établie, dans le plan divin, entre la Mère de Jésus et le sacerdoce des ministres de son Fils. Nous voudrions approfondir cet aspect important de la spiritualité sacerdotale et en tirer les conséquences pratiques.

2. La relation entre Marie et le sacerdoce résulte avant tout du fait de sa maternité. En devenant – par son consentement au message de l'Ange – Mère du Christ, Marie est devenue la Mère du Souverain Prêtre. C'est une réalité objective : en assumant lors de l'Incarnation la nature humaine, le Fils éternel de Dieu a réalisé la condition nécessaire pour devenir, par sa mort et sa résurrection, le Prêtre unique de l'humanité (cf. He 5, 1). Au moment de l'Incarnation, nous pouvons admirer une parfaite correspondance entre Marie et son Fils. En effet, la Lettre aux Hébreux nous révèle que, " en entrant dans le monde ", Jésus a pris une orientation sacerdotale vers son sacrifice personnel, en disant à Dieu : " Tu n'as voulu ni sacrifice ni oblation, mais tu m'as façonné un corps... Alors j'ai dit : "voici, je viens, pour faire, ô Dieu, ta volonté" " (He 10, 5, 7). L'Évangile nous rapporte que, au même moment, la Vierge Marie a exprimé la même disposition en disant : " Voici la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta parole " (Lc 1, 38). Cette parfaite correspondance nous démontre que, entre la maternité de Marie et le sacerdoce du Christ, une relation intime s'est établie. Il résulte de ce même fait qu'il existe un lien spécial du sacerdoce ministériel avec la très sainte Vierge Marie.

3. Comme nous le savons, la très sainte Vierge a joué son rôle de mère non seulement dans l'engendrement physique de Jésus, mais aussi dans sa formation morale. En vertu de sa maternité, il lui revenait d'éduquer l'Enfant Jésus conformément à sa mission sacerdotale, dont elle avait compris la signification dans l'annonce de l'Incarnation. On peut donc reconnaître dans le consentement de Marie une adhésion à la vérité substantielle du sacerdoce du Christ et l'acceptation de coopérer à sa réalisation dans le monde. Ainsi était posée la base objective du rôle que Marie était appelée à jouer également dans la formation des ministres du

Christ, participants de son sacerdoce. J'y ai fait allusion dans mon Exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis* : tous les aspects de la formation sacerdotale peuvent être mis en rapport avec Marie (n. 82).

4. Nous savons de plus que Notre-Dame a vécu en plénitude le mystère du Christ, découvert toujours plus à fond grâce à sa réflexion personnelle sur les événements de la nativité et de l'enfance de Jésus (cf. Lc 2, 19 ; 2, 51). Elle s'efforçait de pénétrer, par l'intelligence et le cœur, dans le dessein de Dieu, afin d'y collaborer d'une manière consciente et efficace. Qui mieux qu'elle pourrait aujourd'hui éclairer les ministres de son Fils, en les guidant pour pénétrer les " insondables richesses " de son mystère pour agir en conformité avec sa mission sacerdotale ?

Marie a été associée d'une manière unique au sacrifice sacerdotal du Christ, partageant sa volonté de sauver le monde par la Croix. Elle a été la première et la plus parfaite participante spirituelle de son offrande de *Sacerdos et Hostia*. Comme telle, elle peut obtenir et donner à ceux qui participent, au plan ministériel, au sacerdoce de son Fils, la grâce de l'élan pour répondre toujours davantage aux exigences de l'offrande spirituelle que comporte le sacerdoce, et tout particulièrement : la grâce de la foi, de l'espérance et de la persévérance dans les épreuves, reconnues comme stimulants à une participation plus généreuse à l'offrande rédemptrice.

5. Au Calvaire, Jésus a confié à Marie une nouvelle maternité quand il lui a dit : " Femme, voici ton fils ! " (Jn 19, 26). Nous ne pouvons ignorer que, en cet instant, cette maternité était proclamée à l'égard d'un " prêtre ", le disciple préféré. En effet, selon les Évangiles synoptiques, Jean avait lui aussi reçu du Maître, au cours de la Cène de la veille, le pouvoir de renouveler le sacrifice de la Croix en mémoire de lui ; avec les autres Apôtres, il appartenait au groupe des premiers " prêtres " ; il remplaçait désormais près de Marie le Prêtre unique et souverain qui quittait ce monde. Certes, l'intention de Jésus en cet instant était d'établir la maternité universelle de Marie dans la vie de la grâce à l'égard de chacun des disciples d'alors et de tous les siècles.

Mais nous ne pouvons ignorer que cette maternité prenait une force concrète et immédiate par rapport à un Apôtre-" Prêtre ". Et nous pouvons penser que le regard de Jésus vit, au-delà de Jean, de siècle en siècle, la longue série de ses " prêtres ", jusqu'à la fin du monde. Et que c'est spécialement pour eux, pris un à un, comme pour le disciple bien-aimé, qu'il réalisa cette remise à la maternité de Marie.

À Jean, Jésus dit aussi : " Voici ta mère ! " (Jn 19, 27). Il confiait à l'Apôtre bien-aimé le soin de traiter Marie comme sa propre mère, de l'aimer, de la vénérer et de veiller sur elle pendant les années qui lui restaient à vivre sur cette terre, mais dans la lumière de ce qui était écrit

pour elle dans les Cieux, où elle devait être enlevée et glorifiée. Ces paroles sont l'origine du culte marial : il est significatif qu'elles soient adressées à un " prêtre ". Ne pouvons-nous pas en déduire que le " prêtre " est chargé de promouvoir et de développer ce culte ? Qu'il en est le principal responsable ? Dans son Évangile, Jean tient à souligner que, " à partir de cet instant, le disciple la prit chez lui " (Jn 19, 27). Il a donc répondu immédiatement à l'invitation du Christ et il a pris Marie avec lui, avec une vénération correspondant aux circonstances. Je voudrais dire que, sous cet aspect aussi, il s'est montré un " vrai prêtre " : oui, un fidèle disciple de Jésus.

Pour tout prêtre, prendre Marie dans sa maison veut dire lui faire une place dans sa vie en demeurant dans une union habituelle avec elle dans les pensées, les affections, le zèle pour le Royaume de Dieu et pour son culte même (cf. CEC, n. 2673- 2679).

6. Que demander à Marie en tant que " Mère du prêtre " ? Aujourd'hui, comme et peut-être plus qu'en tout autre temps, le prêtre doit demander à Marie, particulièrement, la grâce de savoir recevoir le don de Dieu avec un amour reconnaissant, en l'appréciant pleinement comme elle l'a fait dans le Magnificat ; la grâce de la générosité dans le don personnel, pour imiter son exemple de " Mère généreuse " ; la grâce de la pureté et de la fidélité dans l'engagement du célibat, à son exemple de " Vierge fidèle " ; la grâce d'un amour ardent et miséricordieux, à la lumière de son témoignage de " Mère de miséricorde ".

Le prêtre doit toujours se souvenir que, dans les difficultés qu'il rencontre, il peut compter sur l'aide de Marie. Il a confiance en elle et il lui confie lui-même et son ministère pastoral, lui demandant de le faire fructifier en abondance. Et enfin, il regarde vers elle comme vers un modèle parfait de sa vie et de son ministère parce qu'elle est celle qui, comme le dit le Concile, " sous la conduite de l'Esprit Saint, s'est consacrée pleinement au mystère de la rédemption humaine... Elle est la Mère du Prêtre souverain et éternel, la Reine des Apôtres, le Secours des prêtres dans leur ministère : ils doivent donc la vénérer et l'aimer avec dévotion et d'un culte filial " (PO, 18).

J'exhorte mes confrères dans le sacerdoce à nourrir toujours davantage cette " vraie dévotion à Marie " et à en tirer les conséquences pratiques pour leur vie et leur ministère. J'exhorte tous les fidèles à s'unir à nous, prêtres, dans la remise d'eux-mêmes à Notre-Dame et dans l'invocation de ses grâces pour eux-mêmes et pour toute l'Église.

(*) Texte italien dans l'Osservatore Romano des 30 juin - 1er juillet.

Le célibat du prêtre proclame que le Christ préfère chacun d'entre nous.



Monseigneur Emmanuel Gobilliard, nouvel évêque auxiliaire de Lyon, a vécu à Madagascar. Il y a écrit des lettres qu'il envoyait à ses amis en France. Voici un extrait d'une de ces lettres, qu'il a tardé à envoyer parce qu'elle traitait du sujet si difficile et incompris du célibat des prêtres. Un très beau texte :

[...] "Quelques jours après mon retour de Nohona je suis retourné à Fianarantsoa pour continuer à donner mon enseignement aux séminaristes. Le trajet a été épique –une partie de la route s'étant affaissée à la suite des inondations-et je suis arrivé tout juste pour assurer mon premier cours, épuisé avant d'avoir commencé. Cette fatigue, je ne m'en suis pas rendu compte sur le moment, n'était pas que physique. L'expérience pascale que j'avais vécue m'avait providentiellement préparé à ce cours de morale sexuelle que je devais donner. La fatigue nous aide parfois à être plus vrais, plus directs. L'expérience nous permet d'ajouter à cette vérité, qui peut être abrupte, la sincérité.

Ainsi, lorsque, poursuivant mon enseignement, un séminariste m'a demandé si j'avais vraiment choisi le célibat en décidant d'entrer au séminaire, je lui ai répondu : « Non...comment veux-tu qu'à 21 ans on puisse choisir librement de renoncer à ce à quoi tout notre être, notre corps et notre âme aspire ? » La discussion s'est poursuivie, et le soir, je me suis reposé la question en essayant d'être le plus honnête possible, c'est-à-dire en essayant de ne pas me réfugier derrière des réponses pieuses, ou institutionnelles...en tout cas derrière des réponses qui suscitent, chez ceux qui les entendent, l'admiration -cousine de l'incompréhension- davantage que l'envie de devenir prêtre. Il arrive en effet qu'on fasse peur aux jeunes, parce que notre vie fait peur, et parce que, par orgueil, nous nous présentons un peu trop comme des « extra-terrestres » que Dieu par sa grâce aurait « guéri » de tout désir sexuel, et dont la sensibilité aurait été comblée par l'amour de Dieu. Tout cela est faux !

Le célibat est une croix ; le fait de ne pas avoir d'enfant est une vraie souffrance. Ce choix, il faut de nombreuses années pour le comprendre et un solide bon sens pour, l'ayant compris, en rendre grâce ! C'est dans la mesure où nous vivons notre célibat comme une blessure, avec humilité, et non pas comme une victoire illusoire sur la nature que nous pouvons y trouver une joie...bien plus, une fécondité. En entrant au séminaire, j'ai été attiré par la vocation sacerdotale et j'en ai accepté le célibat parce que je n'avais pas le choix. Si j'avais eu le choix, je me serais peut être marié. Pour choisir, en vérité le célibat, il faut faire une rencontre authentique et bouleversante, il faut vivre un authentique coup de foudre. Souvent, avec Dieu, cette rencontre est progressive, faite de lumière

mais aussi de nuits. Nous entrons progressivement dans le mystère de la rencontre avec Dieu parce qu'il ne force pas notre sensibilité. Le geste par lequel nous nous engageons au célibat est significatif. L'évêque nous demande de faire un pas en avant pour « exprimer notre résolution ». Ce pas m'a toujours fait penser à l'épreuve infligée à Harrison Ford à la fin d'un des épisodes d'Indiana Jones. Il doit franchir un précipice en marchant dans le vide. Si mes souvenirs sont bons, la poutre apparaît à mesure que le héros avance ! La foi, c'est un peu cela : accepter d'avancer et de ne comprendre qu'à mesure qu'on avance.

Ainsi donc, je peux dire, au risque de choquer certains, que le célibat, je l'ai choisi progressivement. Heureusement que l'Eglise ne m'a pas donné le choix, sinon je ne l'aurais pas choisi. Je n'en aurais pas goûté toutes les richesses et je n'aurais pas pu exercer mon ministère avec autant de bonheur. C'est d'ailleurs pareil pour le mariage. Les jeunes époux, le jour de leurs noces ne connaissent encore rien des exigences de la vie matrimoniale. Ils ne savent pas encore que leur amour devra être purifié au creuset de la souffrance, qu'ils devront être fidèles surtout dans les petites choses, dans ces petits détails qui peuvent rendre la vie insupportable. Seul le pardon et un amour qui nous dépasse infiniment peuvent venir à bout de notre égoïsme, de notre orgueil, de notre paresse.

Toujours est-il que je me souviens très bien du jour où j'ai à la fois compris et accepté mon célibat. J'étais déjà prêtre. C'était à l'hôpital Spallanzani, hôpital de phase terminale des maladies infectieuses où j'étais aumônier. Mario, auprès de qui je me trouvais, était en train de mourir du S.I.D.A. Un jour, me regardant bien dans les yeux, il m'a dit : « je crois avoir compris le célibat des prêtres ! » Du tac au tac, je lui ai répondu : « Eh bien explique-moi parce que moi, je n'ai pas tout compris ! » Il a réfléchi et paisiblement il m'a dit : « quand tu es là, je me repose dans ton cœur ! » Je n'avais toujours pas compris, alors je lui ai demandé des explications. Il a ajouté : « Quand les dames de la croix rouge viennent, ce n'est pas pareil ! Elles sont mariées, elles ont des enfants et des petits-enfants, et je suis content qu'elles prennent de leur temps pour venir me voir. Je les trouve généreuses. Quand toi, tu viens, je trouve cela normal ! Il n'y a personne dans ton cœur que tu dois aimer plus que moi lorsque tu es à côté de moi. Ton cœur est libre d'être pour moi tout seul, et c'est cela qui me repose. Quand tu viens, j'ai l'impression d'être vraiment important, je sais que, au moment où tu es dans cette chambre d'hôpital, il n'y a personne qui, pour toi, soit plus important que moi. Si tu étais marié, alors je saurais qu'il y a dans ton cœur quelqu'un de plus important que moi et ce serait normal. Pareil si tu avais des enfants. Toi, non seulement il n'y a personne dans ton cœur qui sois plus important que moi, mais en plus tu as choisi cette vie. C'est une situation que tu as voulue. Cela me rend heureux. »

Il avait raison, le célibat que vit le prêtre diocésain, c'est le célibat même du Christ. Tout cela nous dépasse et, bien sûr nous ne sommes jamais à la hauteur de l'exigence que ce célibat implique. C'est vraiment du mystère d'amour du Christ pour son Eglise que nous témoignons par cette vie que nous choisissons

progressivement, que nous choisissons d'autant plus et d'autant mieux que l'expérience nous la découvre, que des personnes comme Mario nous en livrent le sens profond. Notre épouse, c'est l'Eglise, ce sont ces pauvres qui attendent Jésus sans le savoir, qui attendent d'être aimés par lui. Notre célibat, il est d'abord pour les pauvres, pour ceux qui ne sont pas aimés, qui sont rejetés, humiliés et donc qui sont tentés de se croire inutiles voire parasites de la société. Ils ont le droit d'être aimés. Ils ont le droit de savoir que Dieu les aime d'un amour personnel et unique, qu'ils ont toute leur place dans le cœur de Dieu.

Lorsque nous nous éloignons de la pauvreté, que nous nous réfugions dans une vie confortable de célibataires nombrilistes, nous sommes adultères, infidèles à notre épouse, l'Eglise, qui nous attend dans l'intimité du confessionnal comme dans le sourire d'un enfant des rues ou le regard inquiet d'un adolescent perdu. Notre épouse, c'est ce couple désemparé de ne plus savoir comment éduquer leur fils qui s'isole dans la drogue et le mensonge, c'est ce chômeur tenté par l'alcool et surtout par le désespoir. La liste est longue...trop longue pour mon pauvre cœur. Dieu seul sera leur refuge et pourtant il m'a choisi, dans ma pauvreté, dans ma faiblesse pour prolonger son cœur. Je dois aussi être ses oreilles pour écouter, ses mains pour guérir, ses épaules pour porter, ses yeux pour voir, sa bouche pour enseigner. Ils ont besoin de ma pauvreté, de ma faiblesse pour les rendre plus forts. C'est cela la logique de l'amour, qui se donne à la croix. C'est dans la faiblesse, dans ma faiblesse que Dieu se donne. Il se sert de mon cœur blessé...blessé par ce célibat que bon an mal an je choisis, progressivement, difficilement, parce qu'il révèle une source, la source cachée du Dieu qui se donne par le cœur transpercé du Christ en croix.

J'avais déjà ressenti cela auprès de Maria, sans pouvoir le comprendre. C'était ma première visite dans cet hôpital où, inconscient, j'avais choisi de servir. J'étais entré dans une chambre du couloir des femmes. Elles étaient une dizaine dans cette pièce qui tombait en lambeaux, comme leurs vies ! Le S.I.D.A. les engloutissaient lentement, inexorablement. Elles gémissaient doucement, persuadées que personnes ne les entendaient. Elles gémissaient pour elles-mêmes, se croyant seules. Je me tenais à la porte sans pouvoir avancer, pétrifié par cette vision effrayante. Soudain une femme que je n'avais pas vue, parce qu'elle se tenait assise par terre aux pieds du lit de sa fille, se leva, hébétée et se précipita à mes pieds. Sa fille était rongée par le sarcome de Kaposi, sorte de cancer de la peau, au point d'en être défigurée, au point de ne plus pouvoir parler, de ne plus pouvoir crier. Sa mère le faisait pour elle. Elle m'enserra les genoux de ses bras et se mit à crier « aiuto ! A l'aide, à l'aide » Je me libérai violemment de son étreinte et parti en courant. Réfugié dans ma chambre du séminaire Français de Rome je compris que j'étais incapable d'accomplir la mission qui m'avait été confiée. Qui étais-je pour oser croire que je pourrais aider ces personnes ? Je suis parti voir un ami prêtre qui m'a dit calmement : « on ne te demande pas si tu es capable, on te demande de le faire ! »

Je décidai alors de poursuivre la mission mais en me formant, en apprenant auprès de personnes compétentes comment on doit faire pour accompagner des malades en fin de vie. J'ai fait un stage en France, auprès d'une unité de soins palliatifs, l'une des premières à avoir été ouverte, dans un hôpital parisien. J'ai eu la chance d'y croiser Marie de Hennezel, psychologue renommée et grande promotrice des soins palliatifs. Elle m'a fait comprendre que mon statut de séminariste et plus tard de prêtre ne me dispensait pas d'avoir du bon sens, de me former, d'apprendre. La grâce de Dieu se communique à condition que nous y mettions de la bonne volonté, que nous acceptions de ne rien savoir, pour mieux apprendre. Tout n'est pas donné par magie avec l'imposition des mains de l'évêque !

Fort de cette belle expérience, je repartis, mieux formé mais aussi plus humble parce que buriné par l'humiliation que j'avais subie la première fois et grandi par la sagesse et l'expérience de ceux qui avaient tout à m'apprendre. Je suis retourné dans la chambre de cette jeune femme. Sa mère était toujours là ; j'avais apporté avec moi une petite icône de la Vierge Marie. La tête baissée je me suis avancé près du lit de Maria. Je me suis mis à genoux pour être proche d'elle sans être trop haut. Comme Marie de Hennezel m'avait dit de le faire, j'ai posé ma main gauche sur son front, j'ai déposé contre ses genoux, qu'elle avait repliés, ma petite icône et j'ai pris sa main avec ma main droite. Je n'ai pas dit un mot. Je crois que si j'avais ouvert la bouche, rien ne serait sorti sinon des sanglots ! Nous sommes restés ainsi pendant une demi-heure, en silence. Puis je suis parti, toujours sans rien dire. Ce jour-là j'avais accepté d'être faible, de pleurer avec ceux qui pleurent.

Sans le comprendre, j'avais déjà expérimenté la force faible du célibat. Mon cœur avait été doublement ouvert. Ouvert par l'humiliation de ma première dérobade, puis ouvert à nouveau, par la compassion. C'est auprès des pauvres que j'ai le plus appris, ici à Madagascar et là-bas, à l'hôpital Spallanzani. Les pauvres sont nos maîtres, disait saint Vincent de Paul. Nous sommes maîtres de nous-mêmes si nous acceptons d'être pauvres. Aujourd'hui j'aime mon célibat, parce que je le comprends mieux. C'est le célibat du Christ auquel je participe. Comme le disait –en substance- sœur Emmanuelle, il n'a refermé les bras sur personne pour pouvoir mieux les ouvrir à tous, sur la croix. Mon célibat proclame que le Christ ne préfère personne pour nous aimer tous d'un amour unique, ou plutôt il préfère chacun de nous, et d'abord les plus pauvres, les mal-aimés, les désespérés...Son amour pour nous est encore plus fort que l'amour d'un époux pour son épouse." [...]

Qu'est-ce qu'une intention de messe ?

Devant la diminution des demandes de messes, il n'est pas inutile de rappeler aux fidèles l'importance des demandes de messe. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le Père Charles BOYER, s. j (1884 – 1980) :

« Le fidèle qui présente l'offrande d'une messe est comme l'homme de l'Ancien Testament qui apportait au prêtre du temple une brebis pour le sacrifice. Ce n'était pas au prêtre qu'il la donnait ; il la consacrait à Dieu, mais il avait besoin du prêtre, seul habilité pour offrir le sacrifice. Le prêtre immolait la brebis et, le sacrifice accompli, il prenait de l'animal immolé une part pour sa propre subsistance. Cette part ne lui était pas donnée par le fidèle, mais par Dieu à qui elle avait été livrée. Dieu faisait vivre de l'autel son ministre. Cela vaut pour tout le sacrifice et saint Paul le déclare ainsi : « Ne savez-vous pas que les ministres des cultes vivent du culte, que ceux qui servent à l'autel partagent avec l'autel ? De même aussi, le Seigneur a prescrit à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile » (1 Cor. 9, 13-14).

Dans les premiers siècles de l'Église, les fidèles apportaient à l'autel des offrandes en nature. Elles appartenaient à l'autel et étaient offertes avec le sacrifice. Le prêtre qui sacrifiait à l'autel les recevait de l'autel pour sa subsistance. Il est bien vrai que le sacrifice des chrétiens consiste dans l'offrande du corps et du sang du Christ ; mais cette offrande demande qu'il y ait d'abord du pain et du vin pour être transformés au corps et au sang du Christ. Elle demande qu'il y ait un prêtre pour opérer au nom du Christ cette transformation.

On voit combien les offrandes de messe ainsi comprises sont précieuses. Soit qu'on les regarde du côté du fidèle qui les donne, soit qu'on les regarde du côté du prêtre qui les reçoit, tout y participe de la grandeur du sacrifice. Le prêtre n'est pas humilié en recevant l'argent du fidèle : ce n'est pas une aumône qu'on lui fait, c'est un mandat qu'on lui confie, celui de porter à l'autel pour l'exercice de son ministère le don que le fidèle offre à l'autel ; et c'est de l'autel, de par une volonté divine, qu'il recevra ce qui sert à sa subsistance : « Celui qui sert à l'autel participe à l'autel ». Il pourra, il devra sans rougir employer son temps aux devoirs de son sacerdoce, à prier, à étudier, à répandre l'Évangile.

Quant au fidèle, il est grandement honoré. En donnant son offrande, il exerce de façon excellente ce sacerdoce commun que tout baptisé possède, que le concile Vatican II a rappelé et qui consiste précisément à offrir à Dieu supplications et oblations. Il use d'un des moyens les plus efficaces pour obtenir la grâce qu'il désire. En même temps, il satisfait au moins en partie à son devoir de chrétien, qui est d'aider l'Église dans ses besoins matériels en portant sur l'autel ce que Dieu réserve à ses prêtres. »

Décret de la Congrégation du Clergé du 22 février 1991

Il faut que les fidèles soient instruits de ce sujet grâce à une catéchèse spécifique dont les points essentiels sont : la haute signification théologique de l'offrande donnée au prêtre pour la célébration du sacrifice eucharistique ; l'importance ascétique de l'aumône dans la vie chrétienne, enseignée par Jésus lui-même, l'offrande pour la célébration de messes en étant une forme excellente ; le partage des biens par lequel, grâce à l'offrande d'intentions de messe, les fidèles concourent à la subsistance des ministres consacrés et à la réalisation des activités apostoliques de l'Église.

Carnet de l'Opus Sacerdotale

Le Seigneur a rappelé à Lui :

Monsieur l'abbé Etienne Potier

décédé le vendredi 19 février 2016, à l'âge de 99 ans, dans la 69^{ème} année de son ministère presbytéral.

La cérémonie de ses funérailles a été célébrée le mercredi 24 février à 15h, en l'église de Vinneuf, suivie de l'inhumation au cimetière.

Il fut vicaire à la Ferté-Loupière de 1947 à 1948.

Curé de Lain de 1948 à 1952.

Curé de Gigny de 1952 à 1959.

Curé de Vinneuf de 1959 à 2007.

Monsieur l'abbé Maurice Renard

Né le 15 juillet 1921 à Suresnes Ordonné prêtre le 31 mars 1945 à Evreux

Vicaire à Conches en mai 1946

Curé de Boisset-les-Prévanches en juillet 1951

Curé de Conteville en septembre 1963

Curé de La Chappelle Gauthier en 1986

Retraité résidant au presbytère de St Rémy sur Avre

et prêtre intervenant dans le secteur St André-Nonancourt en 1996

Retiré à la maison de retraite d'Harcourt en 2013

est entré dans la paix de Dieu le samedi 25 juillet 2015 à Harcourt

R.P. André Pottier P.S.M.

Prêtre de Sainte Marie de Tinchebray, décédé le 7 janvier 2016., dans sa 87^{ème} année et dans sa 56^{ème} année de sacerdoce

Jubilaires

70 ans de sacerdoce

Abbé Georges Charron, retiré à Cheroy dans l'Yonne

60 ans de sacerdoce

Abbé René Lourdin, retiré à Lyon

Abbé Jean Marty, retiré à Bergerac en Dordogne

Noces d'or sacerdotales

Abbé Jacques Le Goff et Chanoine Gérard Trauchessec, l'un et l'autre ordonnés le samedi 25 juin 1966 en la cathédrale Saint Louis de Versailles.

Noces d'argent sacerdotales

Abbé Christophe Chagnon, Curé de Vasles dans les Deux Sèvres

Abbé Christian Lotte, Curé de Savigny-sur-Clairis dans l'Yonne

L'enregistrement de la retraite , prêchée du 17 au 21 août 2015, à l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault, par le Révérend Père Jean-François Thomas s.j. est disponible. CD Mp 3

Si vous désirez l'acquérir veuillez le commander à Monsieur le Chanoine Gérard Trauchessec Gotthardstrasse 24 CH- 4054 Bâle en joignant un chèque à son ordre de dix euros.

COTISATION 2016

Si vous n'avez pas déjà envoyé votre cotisation annuelle – à partir de 20 euros – veuillez avoir l'obligeance de l'envoyer à réception de ce bulletin et de susciter des bienfaiteurs pour soutenir notre œuvre sacerdotale.

Renseignements pratiques

Notre Prieur : Monsieur l'abbé François SCRIVE
Presbytère
13 rue Faubert
95270 BELLOY-EN-France

Tél : 01 30 35 70 31

Adresse électronique : francois.scrive@wanadoo.fr

L'intitulé du compte postal de l'Opus Sacerdotale est « Association pour le soutien du sacerdoce catholique ».

A ce compte doivent être adressés les cotisations et les dons.

Les cotisations servent à l'édition et à l'envoi du bulletin. Une cotisation annuelle de chacun (20 euros) serait bienvenue pour développer notre œuvre. Nous remercions ceux qui ont envoyé leur cotisation.

